

L'actualité du Centre Hospitalier Jean-Martin Charcot

PAGES 4 ET 5 : Travaux, le Nouvel Hôpital



PAGE 9 : Une nouvelle équipe de médecins généralistes



07-2015
N°14

PAGE 11 À 16 : Nos évènements



LA PSYCHIATRIE UNE NOUVELLE FOIS ÉCARTELÉE...

Par Jacques BÉRARD, Directeur

À l'heure où paraît ce CHARCOT MAG', la « loi Touraine » est encore entre une première lecture à l'Assemblée Nationale et un passage en commission mixte (vraisemblablement au mois d'octobre) avant promulgation.

Après l'ordonnance de 2005 traitant notamment des chefferies de pôles, la loi Hôpital Patient Santé Territoire (2010), la psychiatrie se trouve une nouvelle fois écartelée : quelle sera sa place dans les futurs **Groupements Hospitaliers de Territoire**, auquel chaque hôpital est tenu d'adhérer avant le 31 décembre de cette année et qui devront produire un projet médical de territoire pour le 30 juin 2016 ?

Du point de vue du **patient**, c'est bien sûr la logique de territoire de proximité qui l'emporte, ne serait-ce qu'en raison des très nombreuses comorbidités psychosomatiques : la psychiatrie, et encore moins la santé mentale, ne peut vivre sans d'étroites relations avec ses **partenaires somatiques** !

Du point de vue de la **santé mentale** en général (et non de celui des institutions), les choses sont à mon sens légèrement différentes : il y a des **spécificités psychiatriques** incontournables qui doivent être confortées et développées entre hôpitaux psychiatriques et qui vont bien au-delà du simple partage de points de vue sur la formation, la recherche, etc. C'est, je l'espère, le sens des futures **communautés psychiatriques de directoire**, dont personne ne connaît le contenu aujourd'hui !

Par ailleurs, les acteurs de la communauté psychiatrique ont peu de leçons à recevoir sur le **rapport au territoire** : qui mieux que les psychiatres et les soignants connaissent les caractéristiques de la population qu'ils soignent ?

Enfin, pour le CH J.-M. Charcot, il importe de **développer les complémentarités avec l'HGMS** : tous les efforts développés dans le cadre de la direction commune seront vains s'ils ne sont pas accompagnés de partage de stratégie entre équipes soignantes et médicales.

Le train est déjà en marche, notamment dans les domaines de la Qualité-Gestion des risques et de la formation.

Bonnes vacances à tous.

SOMMAIRE

- P. 2 **Éditorial**
- P. 3 **Environnement**
- P. 4-5 **Travaux, le Nouvel Hôpital**
- P. 6 **Vigilances sanitaires**
- P. 7 **Prévention canicule**
- P. 8-9 **Prévention et soins**
- P. 10 **Programme Culture à l'hôpital Formation Continue**
- P. 11-16 **Nos évènements au CH J.-M. Charcot et hors les murs**

Charcot Mag' - juillet 2015 > N° 14
 CH J.-M. Charcot - 30, avenue Marc-Laurent - BP 20 - 78375 Plaisir Cedex
 DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : Mme Véronique RAUDIN, Directrice des Finances, de l'Activité, de la Communication et de la Qualité - Gestion des Risques.
 RÉDACTRICE EN CHEF : Mme Katia COUTON-WYPOREK, Chargée de Communication.
 COMITÉ DE RÉDACTION : M. BÉRARD, Directeur de l'établissement ; Mme CAMPANO, Cadre de Santé ; Mme DECAILLON, Attachée d'Administration Hospitalière-DRHAM ; Mme BUSSMANN, Coordinatrice Générale des Soins ; Mme GUENNEUGUES, Responsable logistique ; M. ISTASSE, Infirmier-SMPR ; Mme WALCZAK, Responsable Qualité.
 COMITÉ DE RELECTURE : Membres du comité de rédaction ; Mme BRANCO, Secrétaire qualité ; M. POIRIER, Gestionnaire des risques ; Mme PEYRARD, Assistante Communication.
 IMAGE DE COUVERTURE : Image prospective du Nouvel Hôpital / CH J.-M. Charcot
 CONCEPTION GRAPHIQUE ET MAQUETTE : Agence Noël - www.agence-noel.com
 IMPRESSION : Moutiers Impressions - 01 30 41 95 63



QUOI DE NEUF À PROPOS DES DÉCHETS ?

Par Mary GUENNEUGUES, Responsable logistique ; Muriel DESBORDES, Référente environnement ; Aurélie GUICHARD, Cadre de santé Hygiène Qualité Risques associés aux soins ; Dr Martine MOHR, Pharmacien GCS Plaisir et Présidente du CLIN ; Christine NICOLAS, Cadre hygiéniste EOH ; Céline LEPRINCE-LOGÉ, Praticien hygiéniste ; Matthieu POIRIER, Gestionnaire des risques

Un nouveau « marché déchets » a débuté en février 2014 concernant l'évacuation des Déchets Assimilés aux Ordures Ménagères (DAOM) et les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI).

En lien avec ce nouveau marché, des modifications ont été effectuées dans l'organisation du circuit déchets :
 - la procédure « gestion des déchets » a été mise à jour et des formations « flash » ont été dispensées dans tous les secteurs. Une note et de nouvelles affiches ont été apposées dans les unités intra-hospitalières lors de la formation.

Dans les unités de soins intra-hospitalières (site de Plaisir) : les soignants déposent les DASRI dans un collecteur pour les Objets Piquants Coupants Tranchants (OPCT) ou dans un sac plastique jaune. Le sac ou le collecteur est ensuite éliminé dans un fût carton jaune stocké dans le local intermédiaire dédié aux déchets et au linge sale. Le prestataire récupère les fûts dans ce local et non plus dans les postes de soins. Les circuits *propre* et *sale* sont bien distincts.

Dans les unités extra-hospitalières, les déchets d'activités de soins, moins nombreux, sont mis en collecteurs OPCT, il n'y a plus ou peu de fûts cartons DASRI. Lors de la collecte des OPCT dans ces unités, le prestataire de nettoyage (GSF) demande à la secrétaire de la structure qu'un soignant lui remette l'OPCT.

- Les DASRI sont collectés tous les vendredis matins dans le local d'entreposage final par la société prestataire de collecte de déchets DASRI (SITA).

- Actuellement, un groupe de travail regroupant l'EOH, la Qualité, la Logistique et la Direction des soins a été mis en place pour équiper les chariots de soins de petits supports de sacs DASRI et DAOM.

Il est prévu que ce groupe rencontre le cadre de santé de chaque unité et son équipe afin de prendre en compte les besoins de chacun.

© M. DESBORDES / CH J.-M. Charcot



Sacs pour DASRI et DAOM sur chariot de soins

D'autre part, le tri sélectif du papier a été mis en place dans les services administratifs de Plaisir, de Saint-Cyr, du site de la Pommerai et du centre extra-hospitalier du secteur 12.

Un grand merci à tous pour les actions et les efforts réalisés visant à réduire le poids des déchets, et s'inscrivant dans une démarche vertueuse de développement durable.



L'équipe travaillant sur le Nouvel Hôpital : de gauche à droite Philippe SABAH, Directeur du Patrimoine et du Système d'Information ; Alvaro MENDES, Conducteur de travaux ; Alizée RÉMOND, Responsable du pôle administratif ; Brice LEGRAND, Ingénieur Hospitalier Principal, Architecte DPLG ; Noël TRIBOUT, Conducteur de travaux.

UN POINT SUR L'AVANCEMENT DU NOUVEL HÔPITAL

Par Brice LEGRAND, Ingénieur Hospitalier Principal, Architecte DPLG ; Alvaro MENDES, Conducteur de travaux ; Alizée RÉMOND, Responsable du pôle administratif DPSI

Le redémarrage des travaux du Nouvel Hôpital est imminent. Vous avez déjà pu remarquer le déploiement de certaines interventions au sein du Centre Hospitalier Jean-Martin Charcot. Ainsi, la Direction du Patrimoine et du Système d'Information (DPSI) a souhaité communiquer sur les divers événements que vous allez être amenés à vivre durant les prochains mois de l'année 2015.

Notre maître d'œuvre SNC Lavalin est sur le point de terminer les études afin de publier l'appel d'offre des marchés de travaux. Selon le calendrier prévisionnel, il est attendu la publication de l'appel d'offre cet été pour une attribution finale du marché à l'automne. Nous prévoyons donc un démarrage réel des travaux, sous réserve des résultats de l'appel d'offre, au premier trimestre 2016.

Vous avez pu également constater que le périmètre du chantier est modifié par le repli d'une partie de la clôture, dans l'objectif de redonner aux patients accueillis un espace d'agrément végétal au centre de l'hôpital.

Afin de baliser ce périmètre, des travaux dits « préparatoires » ont commencé et vont se terminer à l'automne. En effet, ces modifications d'emprise du chantier sont

devenues nécessaires afin de créer une plate-forme logistique de chantier comprenant :

- la « base vie » : ensemble des installations de bungalows sur une zone chantier dédiée comportant les locaux du personnel de chantier y compris l'encadrement ainsi que toutes les commodités, la salle de réunion du chantier, le bureau de la maîtrise d'œuvre et le parking associé ;
- les parkings des engins et la mise en place des appareils de levage pour assurer la déconstruction des ailes-passerelles du bâtiment à déposer.

La création de cette nouvelle plate-forme, qui sera située au sud-est du chantier, permettra une économie d'environ 500 000 € sur le budget global du chantier. L'implantation de cette plate-forme va entraîner la démolition du bâtiment dit *Le Relais* et de la *Maison des associations*. Cette dernière sera relocalisée à l'entrée du Pavillon bleu, à côté du bureau du vague-mestre.

L'extension de la clôture du chantier autour de la plate-forme logistique est donc devenue indispensable afin de prévenir tout incident. Celle-ci, en raison de sa vétusté (pour mémoire, elle a déjà dix ans...) a déjà failli causer des dégâts évités heureusement à temps ; elle

est donc en cours de reconstruction complète. Le nouveau périmètre qu'elle occupera à partir de septembre prendra les places de parking existant au niveau de *La Rotonde* (quinze places). De nouvelles places de parking ont donc été créées pour remplacer les places perdues par la nouvelle emprise du chantier et pour répondre aux besoins récurrents d'un manque chronique d'emplacements de parking. Cela s'est fait dans un souci de respect de l'environnement, pour préserver la belle allée des tilleuls en évitant de bétonner.

La présence d'amiante a été détectée suite aux diverses missions de sondage effectuées dans la structure du Nouvel Hôpital. Il s'est avéré en effet que certaines voiries, autour du bâtiment, contiennent de l'amiante. La réglementation nous oblige donc à déposer ces voiries, en respectant un plan de retrait contraignant pour préserver la santé de tout un chacun.

Dans le but de gêner le moins possible l'activité médicale au cours du chantier, la décision a été prise de maintenir l'ensemble des pavillons adjacents au Nouvel Hôpital en activité. Une vigilance accrue de la part de la DPSI sera observée pendant toute la durée du chantier, aussi bien au niveau de la sécurité que pour le confort des services.



Juin 2015 : le Conseil de surveillance visite le bâtiment.



Implantation du Nouvel Hôpital

La DPSI essaiera d'apporter des solutions convenables à toutes réclamations qui seraient occasionnées par la reprise des travaux liée au Nouvel Hôpital.

Pour corriger des anomalies présentes dans l'ancien projet, des améliorations seront intégrées dans le nouveau bâtiment. À savoir :

- améliorations des flux logistiques :
 - ajout d'ascenseurs et d'un monte-charge au sein du bâtiment
 - mise en place de cheminements logistiques
- accès contrôlés/modulables : disparition des clés mécaniques pour un déploiement global des cartes électroniques d'accès ;
- la zone d'accueil deviendra un lieu de vie (sorte de forum) : l'entrée du Nouvel Hôpital sera mise en valeur afin de créer une zone de convivialité ;
- chaque unité de soins va gagner de la surface ;
- importance des espaces disponibles pour les services : les lieux de vie des patients seront également améliorés ;
- amélioration générale de l'environnement de vie des patients : les espaces verts extérieurs seront revus pour apporter une meilleure qualité de séjour dans un environnement approprié aux soins psychiatriques.

Pour se conformer à la nouvelle réglementation d'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR), l'ensemble du bâtiment sera mis aux normes.



QUALITÉ -
GESTION
DES
RISQUES

SENSIBILISATION INTERNE AUX VIGILANCES SANITAIRES

Par le Dr MOREAU, Chef de service de la pharmacie, Anne WALCZAK, Responsable Qualité, Matthieu POIRIER, Gestionnaire des risques, Céline LEPRINCE-LOGÉ, Praticien Hygiéniste

Afin de sensibiliser les professionnels aux vigilances sanitaires applicables au CH J.-M. Charcot, le Dr MOREAU (Chef de service de la pharmacie), Mme WALCZAK (Responsable qualité) et M. POIRIER (Gestionnaire des risques) sont intervenus dans les unités intra-hospitalières adultes, à l'HSN et à l'unité Parent-Bébé de Saint-Cyr.

leur est présenté reprenant définitions, éléments à déclarer et modalités de déclaration. À l'issue de cette présentation, le même questionnaire est à nouveau remis et rempli, afin d'évaluer l'impact de la sensibilisation et donc l'acquisition de nouvelles connaissances.

Les Vigilances abordées

- **Identitovigilance** : identité du patient à toutes les étapes de sa prise en charge ;
- **Infectiovigilance** : infections nosocomiales et infections associées aux soins ;

En début de séance, un questionnaire par professionnel est remis afin que chacun teste ses connaissances en matière de vigilances sanitaires applicables au Centre Hospitalier. Une fois l'exercice terminé, un diaporama

RAPPEL	IDENTITOVIGILANCE	INFECTIOVIGILANCE	AUTRES VIGILANCES SANITAIRES
QUI DÉCLARE ?	Tous professionnels	Tous professionnels	Tous professionnels
À QUI ?	Médecin traitant Cellule identitovigilance	Médecin traitant EOH : Praticien Hygiéniste, Cadre hygiéniste	Médecin traitant Correspondant local
QUOI ?	- Collision (deux patients rattachés à une même IPP) - Usurpation d'identité (papiers d'identité faux) - Doublet (deux IPP créés pour un même patient)	- Les épidémies > 2 cas - Les parasitoses - Les infections rares et/ou graves	- Pharmacovigilance : effets indésirables / risques liés aux médicaments - Matérovigilance : incidents/risques liés aux dispositifs médicaux (lit médicalisé, pied à perfusion, cathéter...) - Nutrivigilance : effets indésirables liés aux produits alimentaires
COMMENT ?	strategie@ch-charcot78.fr	Mail ou téléphone à un membre de l'EOH	Correspondants locaux de pharmacovigilance, de matérovigilance ou de nutrivigilance

- Vigilances sanitaires relatives aux produits de santé :
 - **Pharmacovigilance** : médicaments ;
 - **Matérovigilance** : dispositifs médicaux ;
 - **Nutrivigilance** : compléments alimentaires ou aliments ;
 - **Hémovigilance** : produits sanguins ;
 Notons que cette vigilance n'est pas applicable au CH J.-M. Charcot. L'idée était ici de tester les connaissances concernant les aspects liés à ce type de produit.

Lors de cette campagne, soixante-cinq professionnels ont été rencontrés (infirmiers, aides-soignants, cadres, médecins, assistantes sociales, éducateurs, psychologues).

L'analyse des questionnaires avant/après diaporama a démontré un renforcement des connaissances en matière de définition et d'organisation des vigilances sanitaires au sein du CH J.-M. Charcot.

- Toutefois, des actions complémentaires de sensibilisation sont à organiser notamment autour des points suivants :
- les médicaments dérivés du sang ;
 - les produits sanguins labiles ;
 - la matérovigilance : les produits concernés ;
 - l'identitovigilance : que faire en cas d'erreur sur une étiquette patient ? Comment vérifier l'identité d'un patient ?... ;
 - l'infectiovigilance : infections à signaler à l'EOH.

GESTION DES RISQUES

LA PRÉVENTION CANICULE AU CH J.-M. CHARCOT

Par Matthieu POIRIER, Gestionnaire des risques

Comme chaque année, notre Centre Hospitalier s'est préparé à affronter d'éventuelles vagues de chaleur durant la période estivale. Nous sommes en veille canicule du 1^{er} juin jusqu'au 31 août.

Pour le confort et la sécurité des patients, il est important de veiller à une hydratation régulière et à une ventilation des locaux. En cas de température élevée, il est conseillé d'utiliser les pièces rafraîchies de vos unités et d'effectuer un relevé de températures dans vos chambres les plus exposées. Vous trouverez sur le site intranet les tableaux où indiquer vos relevés de températures ainsi qu'un rappel de toutes les informations pratiques.

Concernant les demandes de matériels, nous vous invitons à vous rapprocher du magasin (thermomètres d'ambiance, brumisateurs, bouteilles d'eau, glacières, pains de glace...) ou des services techniques (ventilateurs, films opaques pour les fenêtres...).



Pour toute question relative à l'organisation en cas de fortes chaleurs, le référent canicule est Monsieur POIRIER, Gestionnaire des risques
tél. : 01 30 81 84 67.

PRÉVENTION DES INFECTIONS NOSOCOMIALES ET INFECTIONS ASSOCIÉES AUX SOINS

Par le Dr Céline LEPRINCE-LOGÉ, Praticien Hygiéniste et Christine NICOLAS, Cadre hygiéniste, Équipe Opérationnelle d'Hygiène (EOH) inter-établissement ; Aurélie GUICHARD, Cadre de santé Hygiène Qualité Risques associés aux soins

Le CH J.-M. Charcot s'engage dans la prévention des infections nosocomiales et des infections liées aux soins. L'EOH et les équipes soignantes grâce à leur dynamisme et leur implication permettent d'afficher des résultats probants.

Le bilan de la prévention des infections nosocomiales (IN)

Il classe les hôpitaux français en fonction de l'organisation, des moyens et des actions mises en œuvre pour réduire ce risque. Il reflète l'amélioration de la qualité des soins en permettant un suivi et des comparaisons entre les établissements. Il répond aussi à une demande légitime d'information de la part des usagers.

Les indicateurs concernant le CH J.-M. Charcot

- ICALIN 2 : Indice Composite des Activités de Lutte contre les Infections Nosocomiales (2^e version), qui mesure l'adéquation des activités menées par l'établissement avec la réglementation en vigueur et les objectifs du programme national de lutte contre les infections nosocomiales ;

- ICSHA 2 : Indicateur de Consommation des Solutions Hydro-Alcooliques (2^e version) dont l'usage est préconisé pour l'hygiène des mains.

Voici les résultats du CH J.-M. Charcot pour les indicateurs calculés en santé mentale, consultables sur le site internet du ministère de la santé à l'adresse suivante : <http://www.scopesante.fr>

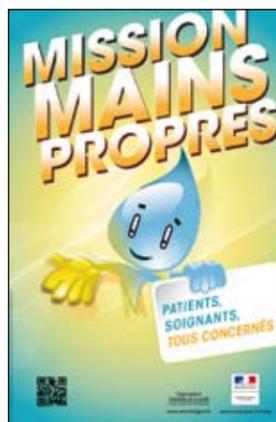
ANNÉE	2009	2010	2011	2012	2013
ICALIN 2	95,50/100 (A)	97,50/100 (A)	65,5/100 (A)	78/100 (A)	81/100 (A)
ICSHA 2	231,70% (A)	147,10 % (A)	149,6% (A)	162,2% (A)	129,1 (A)

Quelques éléments du rapport d'activité du CLIN 2014

- En novembre dernier, le CH J.-M. Charcot a réalisé une enquête de prévalence des IN dans les unités d'hospitalisation complète et de semaine (enquête annuelle mesurant le taux d'IN un jour donné). La prévalence

des IN est de 0%, comparable à la prévalence retrouvée dans les établissements de santé mentale dans la dernière enquête nationale en 2012 (1%).

- La consommation des antibiotiques dans les unités d'hospitalisation complète est de 87,6 DDJ / 1000 Journées d'Hospitalisation (JH), relativement stable par rapport aux années précédentes mais un peu au-dessus du taux global observé en santé mentale dans la surveillance nationale du Réseau d'Alerte, d'Investigation et de Surveillance des Infections Nosocomiales et associées aux soins (RAISIN) 2013 (64 DDJ / 1000 JH).
- La consommation de Produits Hydro-alcooliques (PHA) est de 7,8 litres / 1000 JH dans les unités d'hospitalisation complète, également stable par rapport aux années précédentes, et au-dessus de la cible pour les établissements de santé mentale (6 L / 1000 JH correspondant à 2 frictions / jour / patient).



Journée Hygiène des Mains 2015

En 2015, l'Équipe Opérationnelle d'Hygiène et le CLIN ont de nouveau participé à la journée mondiale de l'Hygiène des Mains. Cette journée de sensibilisation à la prévention des IN a été réalisée le 12 mai par l'EOH inter-établissement dans les unités Intra de Plaisir sous forme d'atelier « boitacoucou » pour visualiser la bonne technique de la friction hydro-alcoolique.

D'autres actions sur le thème de l'hygiène des mains seront proposées aux professionnels avant la fin de l'année : communication soignants-soignés avec prêt du caisson pédagogique en lien avec le CEST et action au niveau du self de l'HGMS pendant la semaine de la sécurité des patients pour les professionnels des deux établissements.

UNE NOUVELLE ÉQUIPE DE MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Propos recueillis par Katia COUTON-WYPOREK, Chargée de communication

Les affections médicales non psychiatriques, dites « somatiques », sont souvent intriquées aux troubles mentaux des patients en milieu psychiatrique. Leur prise en charge peut nécessiter l'aide de l'équipe de médecine générale qui se fait alors en concertation entre le psychiatre référent et le médecin généraliste.

Les consultations de médecine générale intègrent des actes de dépistage précoce, de prévention et des soins. Le médecin généraliste concourt au diagnostic de la pathologie somatique, à la mise en place du traitement et au suivi du malade, notamment lorsqu'il présente des maladies chroniques associées à sa pathologie mentale.

Le service échange régulièrement avec la diététicienne de l'établissement, Janie GUÉDÉ, ainsi qu'avec toutes les équipes paramédicales du Centre Hospitalier, pour optimiser la prise en charge du patient. Au besoin, les patients peuvent être orientés vers des consultations spécialisées à l'HGMS ou dans d'autres hôpitaux.

Le service de Consultation de Médecine Générale est une équipe mobile de trois médecins généralistes. Ils interviennent auprès de patients hospitalisés en secteur adulte au Centre Hospitalier de Charcot, ainsi qu'en secteur pédiatrique à l'Hôpital de Semaine et de Nuit de Saint-Cyr (HSN).

- Le Dr Hélène PARNOT remplace le Dr Cécile CROZIER, en tant que médecin responsable du service de consultation de médecine générale. Elle a pratiqué la médecine générale en ville, aux urgences d'un CHU, en PMI et également dans le domaine de la lutte anti-tuberculeuse, avant de rejoindre le CH J.-M. Charcot en mai 2015.

- Le Dr Stéphanie DEGUISNE a déjà travaillé quatre ans dans un hôpital psychiatrique en tant que médecin somaticien. Elle partage son temps entre le CH J.-M. Charcot, les Hôpitaux de Houdan et de Versailles. Elle exerce au CH J.-M. Charcot depuis mars 2015.



La nouvelle équipe de médecins généralistes.
De gauche à droite : Dr CALIGIANI,
Dr DEGUISNE, Dr PARNOT

- Le Dr Benedetta CALIGIANI a exercé en tant que médecin militaire en Italie et s'est formée à l'urgence médicale pour répondre aux attentes de l'armée. Elle travaille au CH J.-M. Charcot depuis février 2014.

Les compétences plus spécifiques de l'équipe sont : les maladies infectieuses pour le Dr PARNOT, la gynécologie pour le Dr DEGUISNE et la nutrition pour le Dr CALIGIANI.

Actions concrètes de l'équipe de Médecine Générale

- À la demande du médecin psychiatre :
 - avis téléphonique ou consultation médicale ;
 - une (ou des) consultation(s) de suivi.
- Mise en place de procédures et protocoles médicaux dans les groupes Qualité et Sécurité des soins suivants :
 - Nutrition (CLAN) ;
 - Comité de Lutte contre la Douleur (CLUD) ;
 - Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales (CLIN) ;
 - Commission du Médicament et des Dispositifs Médicaux Stériles (COMEDIMS) ;
 - Dossier patient (DPA) ;
 - Éducation thérapeutique (CEST).
- Animation du partenariat avec le réseau parisien et le réseau national pour la promotion des soins somatiques en santé mentale.

PROJET ARTS ET SOINS

Par le Dr Taïeb FERRADJI, Chef de pôle secteur 78I04

Dans le cadre du dispositif « Culture et santé » initié par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Île-de-France (DRAC) pour la période 2016-2019, un partenariat entre le secteur I04 du CH J.-M. Charcot, l'École supérieure d'art d'Aix-en-Provence et *GamerzLab*, association qui favorise le développement et la diffusion de la création artistique et des arts numériques est en cours d'élaboration. Le thème retenu porte sur les arts numériques. Le projet porté par l'établissement à travers les équipes du 78I04 est subventionné par les deux agences.

Il recouvre la mise en place :

- d'ateliers d'artistes sur le site de l'hôpital, sur le principe d'une résidence de création ;
- d'ateliers « création et découverte » par les artistes en résidences, à raison d'au moins deux ateliers par



semaine à destination des publics qui fréquentent le secteur de pédopsychiatrie mais également ouverts pour les autres partenaires du territoire ;

- d'un programme de restitution des productions diverses issues de ces ateliers sous forme d'expositions *in situ* et/ou en ligne, à partir d'un site internet dédié ;
- d'une réflexion pouvant aboutir sur un centre d'art dédié aux nouvelles formes de création dans la réflexion *Art et soins* ;
- d'un travail de réseau avec la communauté d'agglomération et les établissements scolaires du territoire auxquels seraient ouverts les ateliers et les expositions.

FORMATION CONTINUE

UN ENJEU À PLUSIEURS NIVEAUX

Par Pierre LAFFLY, Directeur des Ressources Humaines et des Affaires médicales

Gérer les compétences est devenu indispensable pour anticiper les évolutions des métiers, les évolutions des organisations, faciliter la mobilité et les carrières professionnelles.

La politique de formation du Centre Hospitalier Jean-Martin Charcot exprime les objectifs poursuivis par l'établissement. Elle est une conséquence de la situation de l'établissement, de ses projets et de sa stratégie. Cette politique se traduit par un plan de formation arrêté annuellement par le chef d'établissement.

Les objectifs de formation peuvent être multiples. Il peut s'agir de développer les compétences des agents en renforçant leur expertise, de soutenir le développement d'une culture commune ou l'intégration des nouveaux embauchés.

Dans un contexte de réorganisation de l'offre de soins et d'évolution des modes de prise en charge des patients, la formation a aussi pour objectif d'accompagner les changements et d'accélérer l'appropriation de nouvelles pratiques de travail.

Comme chaque année, les demandes de formation pour l'année 2016 doivent être formulées et validées par l'encadrement pour le 30 septembre 2015.

Enfin, une formation permet aux agents de rompre avec leurs rythmes de travail, de mettre à jour leurs connaissances et

de pratiquer une veille technologique et des pratiques professionnelles. En ce sens, la politique de formation peut participer au maintien d'un climat social de qualité.

L'entretien annuel d'évaluation est une occasion privilégiée pour poser les objectifs de formation pour l'année à venir. Le service de la formation continue est également présent pour vous accompagner dans vos démarches ou dans vos recherches. N'hésitez pas à le solliciter.

AU CH J.-M. CHARCOT ET HORS LES MURS

Pot de départ des Dr SPRUNG
et LAFONT-RAPNOUIL
(3^e personne en partant de la droite)

Le Docteur SPRUNG
(avec le foulard)
et une partie de son équipe



DÉPARTS DES Drs SPRUNG & LAFONT-RAPNOUIL CHEFS DE PÔLE RESPECTIFS DES SECTEURS 78G13 ET 78G18

La chefferie de pôle du secteur 78G13 est assurée par intérim par le Docteur FALLET du 27 juin 2015 jusqu'au 31 décembre 2015. La chefferie de pôle du secteur 78G18 est assurée par intérim par le Dr MALLAT du 1^{er} juillet jusqu'au 31 décembre 2015.

Psychiatre dans l'établissement depuis 1991, le Dr SPRUNG quitte l'établissement après vingt-quatre ans d'exercice :

« J'ai eu la chance d'exercer un travail varié où l'on ne s'ennuie jamais. J'ai été passionnée par la clinique, le travail en équipe et celui avec les patients. Il est très intéressant de mener à bien un projet avec eux ».

Les Drs LAFONT-RAPNOUIL et SPRUNG, contactées par Charcot Mag', n'ont pas souhaité s'exprimer davantage dans cette rubrique.

DÉPART DU Dr CROZIER

Propos recueillis par Katia COUTON-WYPOREK,
Chargée de communication

Katia COUTON-WYPOREK (KCW) : *Quel a été votre parcours avant le CH J.-M. Charcot ?*

Dr Cécile CROZIER (CC) : J'ai fait mes études de médecine générale à l'hôpital Cochin à Paris. J'ai d'abord exercé en médecine libérale et au sein d'un réseau de soins palliatifs à domicile.

KCW : *Qu'est-ce qui vous a amené à exercer au Centre hospitalier ?*

CC : Retrouver un travail pluridisciplinaire et découvrir le milieu de la psychiatrie. De 2007 à 2009, j'exerçais à mi-temps ici et à mi-temps en libéral. Puis j'ai occupé un poste à temps plein au Centre Hospitalier, partagé entre



Le Docteur
CROZIER

« Un grand merci à toutes les équipes médicales, soignantes, administratives et techniques pour nos échanges et nos collaborations. »

Le Dr CROZIER est membre de l'Association Nationale pour la Promotion des Soins Somatiques en santé Mentale. Au sein de l'unité de médecine générale, elle a collaboré avec :

- le Dr Khemis HENNI de 2007 à 2010 ;
- le Dr Eliane PAIRAULT de 2010 à 2012 ;
- le Dr Nadia AMIROUCHE en 2013 ;

Depuis 2014, le Dr Benedetta CALIGIANI puis les Dr Stéphanie DEGUISNE, et Hélène PARNOT ont intégré l'équipe.

membres du CLUD. Ceux-ci ont ensuite élaboré une procédure pour l'établissement et un guide des médicaments. Nous avons également mis en place les *Journées douleur* à partir de 2012.

J'ai aussi participé à plusieurs groupes *Qualité* de la sous-commission sécurité des soins : le Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales (CLIN) avec l'élaboration du guide d'antibiothérapie en partenariat avec le Dr LEPRINCE-LOGÉ, le Comité du médicament et le Comité d'éducation thérapeutique. Le service Qualité et Gestion des risques, et particulièrement le Dr PELICIER-BOISSET, m'ont permis de mieux appréhender les spécificités de l'organisation de la qualité des soins au sein d'un établissement de santé.

En 2009, j'ai commencé à travailler en tant que médecin DIM. J'ai eu le plaisir de collaborer avec Isabelle EECKMAN, puis Corinne KAMOISE à partir de 2010. Axelle DUCASSE et Isabelle MOLS ont aussi travaillé avec nous.

Les collaborations furent variées et intéressantes : avec Bettina METAYER et les membres du service informatique ainsi qu'avec Françoise JOLY (bureau des admissions) et Nadège DENIGNOU (service des finances).

KCW : *Quels ont été vos partenaires externes ?*

CC : J'ai travaillé avec le service de médecine de l'Hôpital Mignot, l'Hôpital local de Jouars-Pontchartrain, la clinique de Saint-Rémy-l'Honoré ainsi que plusieurs médecins de l'HGMS.

KCW : *Qu'est-ce qui vous a le plus intéressé dans votre travail au CH J.-M. Charcot ?*

CC : Ce fut un poste passionnant, à vocation transversale, au service des patients et de l'amélioration de la qualité des soins, tant par le versant clinique que technique. J'ai été très intéressée par la nécessité d'adapter mes compétences aux particularités de l'examen clinique d'un patient en psychiatrie. L'accueil et la convivialité des équipes médicales et soignantes m'ont permis d'intégrer la spécificité des soins somatiques à la prise en charge pluridisciplinaire des patients accueillis. L'organisation des soins en psychiatrie permet un travail en réseau sur le territoire tout en réfléchissant à l'intégration de nouvelles modalités de prise en charge. La notion de parcours de soins du patient est aussi importante en psychiatrie qu'en médecine générale.

KCW : *Et après le CH J.-M. Charcot ?*

CC : Je souhaite poursuivre la découverte de nouvelles pratiques et une organisation différente des soins en partant travailler à Londres.

mon activité de généraliste et celle de médecin responsable du Département d'Information Médicale (DIM).

KCW : *Quelles furent vos différentes responsabilités au Centre Hospitalier durant ces huit ans et demi ?*

CC : À partir de 2007, j'ai été responsable de l'unité de médecine générale. Je travaillais en lien avec les médecins psychiatres et les équipes soignantes. En 2008, en lien avec le Dr BASARD, Président de la CME et Mme DAVID, Directrice des soins, j'ai participé à la création du Comité de LUTte contre la Douleur (CLUD), avec Sophie VERSCHAEVE puis Anne-Marie LORIN, Cadres supérieurs de santé. Ce groupe pluri-professionnel a intégré la sous-commission « Qualité et sécurité des soins ».

Concernant la prise en charge de la douleur, nous avons mené une enquête pour évaluer et connaître les besoins des professionnels, puis proposé une formation aux

Les grandes missions et actions du DIM

- Gestion des archives médicales ;
- Relevé d'activité (RIMP) en collaboration avec les médecins psychiatres, les secrétaires, les différents professionnels et la Direction de l'établissement ;
- Participation à la cellule d'identito-vigilance ;
- Suivi de certaines pratiques exigibles prioritaires dans le cadre de la visite de certification ;
- Pilotage fonctionnel de la mise en place du Dossier Patient Informatisé (DPI) associé à Bettina METAYER pour le pilotage technique (2009) et à Axelle DUCASSE et Pierre BONE pour la cellule d'assistance aux utilisateurs du DPI (2014) ;
- Participation à la mise en place d'indicateurs médico-économiques ou de qualité des soins ;
- Participation à des enquêtes cliniques et/ou épidémiologiques.

THÉÂTRE À L'ESPACE PHILIPPE-NOIRET

© KCW / CH J.-M. Charcot



Par Aline LEYNADIER,
Aide-soignante

Le groupe Théâtre de l'hôpital de jour
de la Pommeraie à l'Espace Philippe-Noiret

Comme chaque année, depuis 2005, le groupe de théâtre de l'hôpital de jour de la Pommeraie s'est produit à l'Espace Philippe-Noiret aux Clayes-sous-Bois. Les comédiens ont proposé un spectacle d'improvisation autour de chansons d'aujourd'hui et d'autrefois. À partir du thème du souvenir, il s'agissait de constituer un jeu théâtral qui alternait présence et absence de la mémoire. Ce spectacle est l'aboutissement de séances hebdomadaires à l'Espace Philippe-Noiret.

Ce groupe est constitué d'une patiente de l'hôpital de jour et de cinq patients du Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps partiel (CATTP) du secteur 12. Cinq patients découvraient pour la première fois la scène et

ce que représentent le théâtre et le travail en groupe. Nous, trois soignants et une comédienne, animons tous les vendredis cet atelier. Un grand merci à notre comédienne Madame Cécile Tournesol pour son engagement dans notre travail depuis plus de dix ans.

Cette manifestation a mobilisé les patients, leurs familles et l'ensemble des équipes de l'extra-hospitalier du secteur 12 dans une atmosphère conviviale.

LES DÉCALÉS EN CONCERT LE 16 JUIN 2015

Par Nicolas GAYRAL, Psychomotricien
et Sandie NICOLAS-LEJEUNE, Ergothérapeute

Comme tous les ans depuis 2008, *Les Décalés*, groupe de l'Hôpital de Jour de la Pommeraie, se sont produits sur la scène de la *Clé des Champs* à Plaisir, pour deux concerts de reprises de morceaux pop-rock. C'est l'aboutissement des répétitions hebdomadaires dans les studios d'enregistrement de la *Clé des Champs*. Le groupe était constitué cette année de six patients, dont quatre montaient sur scène pour la première fois et de trois soignants. Il a pu bénéficier d'un renfort bienvenu à la guitare basse, de la part d'un professionnel de la *Clé des Champs*.

Avec l'aide d'un ingénieur du son, le groupe a enregistré



Les Décalés en concert sur la scène
de la Clé des Champs à Plaisir

trois morceaux et réalisé un CD vendu au prix de quatre euros, reversés à l'association « Aide et solidarité de la Pommeraie ».

Cette année encore, les spectateurs sont venus nombreux de différents services du CH J.-M. Charcot, de l'HGMS et de l'hôpital de Mantes, dans une ambiance des plus chaleureuses.

Le portrait de Calogero, *Angela* de Yannick Noah et *Ça ira mon amour* tiré de la comédie musicale *1789 les amants de la Bastille* ont été plébiscités par le public et repris en chœur lors des rappels.

Le groupe de théâtre et *Les Décalés* remercient de tout cœur les personnes qui sont venues les applaudir et souhaitent vivement les revoir en juin 2016.

LES ADDICTIONS : UNE RÉALITÉ QUI TOUCHE TOUT LE MONDE

Par Annie ABIVEN, Responsable de la Formation continue
et Frédérique IBARRART, Cadre Supérieur de Santé, pour le Comité de Prévention des Addictions (CPA)

Fort du succès des deux journées de sensibilisation et prévention des risques liés au cannabis chez les Adolescents réalisées sur la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (CASQY), le Comité de Prévention des Addictions du CH J.-M. Charcot, a renouvelé l'expérience. En partenariat avec l'Institut de Promotion de la Santé (IPS), il a organisé à la CASQY le 19 Mai 2015, une *Journée sur les problématiques liées aux Addictions, de l'adolescent à la personne âgée*.

Tabac, alcool, cannabis, amphétamines, ecstasy, jeux... La dépendance ne concerne pas que les adolescents mais également les seniors, plus particulièrement touchés par la dépendance à l'alcool. Cette journée, qui a rassemblé plus d'une centaine de personnes, était destinée aux professionnels du territoire de la CASQY travaillant dans le domaine du sanitaire, social, médico-social...

Comment repérer les personnes dépendantes d'une addiction ? Quels types d'addictions ? Vers où les orienter ? Comment les accompagner ?

Afin d'amener un éclairage théorique à ces problématiques mais aussi de favoriser les échanges entre profession-

nels, cette journée était organisée autour de quatre conférences le matin et quatre ateliers de réflexion l'après-midi.

Au programme des quatre conférences du matin...

- **Prenons garde aux plaisirs artificiels éphémères.** Le Dr BARRY, Psychiatre et Addictologue du Centre Hospitalier de Dreux, a livré une approche généraliste sur la priorité majeure de santé publique, du dépistage aux prises en charge des troubles liés à l'usage des substances psychoactives.
- **Les conduites addictives de dépendance à l'adolescence : addictions entre passion et aliénation.** Le Dr DE LUCA, Pédiopsychiatre à l'Institut MGEN, a analysé en quoi le passage à l'âge adulte engage les adolescents dans une dynamique de transformation, de perte de repères. Pour les adolescents les plus vulnérables, les liens aux autres, à des produits ou à des comportements peuvent les entraîner d'une passion vers une perte de liberté et/ou à une aliénation particulièrement délétère.
- **Les conduites addictives : relation de soin et soin de la relation.** Le Dr BOURBOULON et M. LE PREVOST du



De gauche à droite : Mme DESSENDER, Dr DOIA, Mme BONNES, Dr LAFONT-RAPNOUIL

De gauche à droite : Dr BARRY, M. LE PREVOST, M. CARAGE, Dr BOURBOULON, Dr FERRADJI

Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) du Centre Hospitalier de Versailles, ont présenté les modalités de prises en charge proposées dans les CSAPA, les spécificités de la demande et l'orientation vers le soin, ainsi que l'importance de favoriser une alliance thérapeutique vers le maintien de l'abstinence.

- **Addictions aux drogues et autres produits : état du droit.** M. CARAGE, Juriste à la Maison de justice et du Droit de Saint-Quentin-en-Yvelines, a abordé le thème des addictions sous l'angle juridique en illustrant les procédures et peines, au cas par cas, de l'interpellation à la condamnation judiciaire. La lutte contre les drogues constitue une vraie priorité de santé publique.

...et des quatre ateliers de réflexion de l'après-midi

- **Consommation d'alcool chez la personne âgée,** animé par le Dr DOIA et Mme DESSENDER de l'EMSA ;
- **L'Intervision comme dispositif de travail indirect auprès de situations complexes d'adolescents,** animé par l'équipe de la maison des Adolescents Yvelines Sud ;
- **Travailler ensemble pour éviter la désocialisation,** animé par M. CHEMEQUE de la Mission locale pour les jeunes SQY ;
- **Outils de repérages des conduites à risques...,** animé par l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et en Addictologie.

1^{ère} JOURNÉE DES ÉQUIPES MOBILES PSYCHIATRIQUES DU SUJET ÂGÉ D'ÎLE-DE-FRANCE LE 18 JUIN

ÉCHANGES DE PRATIQUES

Par l'équipe de l'EMSA : Dr MALLAT, Dr DOIA, Dr AKARI, Mme BONZON, Mme DESSENDER, Mme PRUD'HON, Mme IBARRART et Dr LAFONT-RAPNOUIL

Cette journée a eu lieu au Théâtre Robert-Manuel à Plaisir, sur le thème : **Refus de soin... défi pour les équipes mobiles de psychiatrie du sujet âgé.** Elle a été initiée par l'EMSA-Psy du CH J.-M. Charcot (Équipe Mobile Territoriale Psychiatrique du Sujet Âgé), née en 2013, à l'initiative du Conseil Général et du RPSM Yvelines Sud. De nombreux professionnels de l'ensemble de l'Île-de-France, issus du milieu médical, social, médico-social, RPSM, Conseil général, ARS... ont participé à cette journée d'échanges de pratiques. Cet événement a eu le soutien de l'ARS avec le Dr PANCRRAZI, présente toute la

matinée ainsi que de M. BÉRARD, Directeur de l'établissement et de Mme BUSSMANN, Coordinatrice générale des soins. La Mairie de Plaisir, en tant que partenaire, a été partie prenante dans l'organisation et a mis à disposition gracieusement le Théâtre Robert-Manuel et la salle Béjart.

Les interventions des différentes équipes mobiles et les nombreux échanges avec les participants ont permis d'amorcer une réflexion éthique, clinique et psychologique sur le consentement et le refus de soin, afin de mieux comprendre et mieux prendre en charge ces situations.

De gauche à droite : Dr PANCRRAZI (ARS), Dr MALLAT, Praticien Hospitalier responsable de l'EMSA, Martine BONZOM, Infirmière EMSA et Dr Akari EMSA



Dans cette approche holistique de la personne, trois outils s'avèrent indispensables :

- considérer la personne âgée comme personne compétente à être en relation avec les autres quelle que soit sa pathologie et/ou ses difficultés. Dépressive, délirante ou démente, la personne reste en relation avec les autres et c'est ce qui lui garde toute son humanité ;

- s'adapter à la temporalité de la personne et de la situation afin de tisser des liens et de créer une alliance thérapeutique ;
- favoriser une prise en charge multidisciplinaire qui permet de croiser les regards et d'introduire dans cette dynamique la personne âgée, en tenant compte de son environnement familial, social, culturel... L'analyse de chaque situation dans le respect de sa singularité permet de trouver le compromis entre la bienfaisance et l'autonomie ainsi que la liberté et la contrainte.

Suite au succès de cette 1^{ère} journée, le Comité scientifique et d'organisation qui réunit l'EMSA du CH J.-M. Charcot, l'Équipe Mobile de Psychiatrie de la Personne Âgée (EMPPA) du CH Paul-Guiraud et le Centre Ressource Régional de Psychiatrie du sujet Âgé du CH Coirentin-Celton, va analyser les questionnaires de satisfaction et envisager la thématique et le lieu de la journée en 2016... Merci à tous ceux qui ont participé à l'organisation et au bon déroulement de cette journée.



ACCUEIL DES NOUVEAUX INTERNES

(PÉRIODE DE MAI À OCTOBRE 2015)

Par Pierre LAFFLY, Directeur Adjoint Chargé des Ressources Humaines et des Affaires médicales

Secteur 78 G 11	Mme VOEGELI Géraldine (ÉRIC) , Mme DE RUFZ Marguerite (ÉRIC), M. CHOUKROUN Jérémy
Secteur 78 G 12	Mme ZHENG Monique
Secteur 78 G 16	M. SERRA Pierre, Mme CARENA ALBRECHT Nilda
Secteur 78 G 18	Mme CHAUGNE Esther, M. PALIS Guillaume
Inter secteur infanto-juvénile I 04	Mme BREZAULT Vanessa
Inter secteur infanto-juvénile I 05	M. KOENIG Kanda

Comme chaque semestre, l'établissement a eu le plaisir d'accueillir le lundi 4 mai 2015 dix internes parmi lesquels certains ont déjà effectué leur précédent stage dans l'établissement.

Un temps d'accueil et de présentation de l'Hôpital leur a été consacré ce lundi 4 mai en début d'après-midi, en présence du Dr FERRADJI, Vice-Président de la CME, des

Chefs de pôle, de M. LAFFLY, Directeur Adjoint chargé des Ressources Humaines et des Affaires médicales et de Mme DECAILLON, Attachée d'Administration Hospitalière à la DRH.

La personne en charge du suivi des internes est Madame Aline MAHOUEAU : elle est joignable au poste 8440 ou sur son adresse mail aline.mahoudeau@ch-charcot78.fr



Le Docteur CAMUS, tabacologue au CH Mignot, lors de la Journée sans tabac.

JOURNÉE SANS TABAC

Le 28 mai 2015 a eu lieu dans notre Centre Hospitalier la Journée sans tabac, avec l'intervention du Dr CAMUS du CH de Versailles et le CPA du CH J.-M. Charcot.

Comme tous les ans, les patients étaient présents au rendez-vous et ont beaucoup participé lors de la conférence et des Quizz.



JOURNÉES DU PATRIMOINE À L'HÔPITAL GÉRONTOLOGIQUE ET MÉDICO-SOCIAL (HGMS)

En partenariat avec la ville de Plaisir, des visites de l'HGMS seront organisées dans le cadre des Journées du patrimoine le samedi 19 septembre 2015. Elles permettront de présenter l'Hôpital d'hier et de demain. De plus amples renseignements vous seront transmis dans les semaines à venir.

